

Mercredi le 14 juin 2006

Aux membres du conseil municipal  
Municipalité de St-Épiphanie  
280, rue Bernier  
St-Épiphanie (Québec)  
G0L 2X0

Objet :           Processus d'information et de consultation  
                  Municipalité de St-Épiphanie  
                  Projet éolien SkyPower MRC Rivière-du-Loup

Monsieur le maire,  
Messieurs les conseillers, madame la conseillère,  
Madame la directrice générale,

Bonjour,

Soulignons d'entrée de jeu que nous avons été offusqués par les propos de notre maire suite à la soirée d'information tenue à St-Épiphanie le 24 mai dernier, ou il a déclaré le lendemain sur les ondes de médias locaux qu'il percevait que la population était en faveur du projet. Ainsi, les applaudissements d'une poignée d'individus ayant des intérêts personnels dans le projet seraient garants de l'acceptation sociale de toute une communauté? Si tel est le cas, notre démocratie bat de l'aile et c'est désolant...

Ayant assisté à la séance du conseil municipal du 12 juin, nous croyons pertinent de vous transmettre quelques préoccupations relativement au sondage réalisé récemment auprès de la population. Les résultats nous ont été présentés en mentionnant que la municipalité considérait avoir entre les mains une position claire de la population (287 pour le projet, 129 contre, 12 réponses rejetées). Nous tenons à rappeler à votre souvenir que nous avons recueilli il y a un mois, 290 signatures contre le projet; la valeur de cette pétition ne ferait plus le poids? Si c'est le cas, voici quelques éléments qui nous amènent à considérer irrecevables les résultats du sondage initié par la municipalité :

- ❖ Le caractère non confidentiel de la cueillette d'informations
- ❖ Un outil dont les finalités étaient confuses puisqu'il visait à la fois à informer, à recueillir des opinions et à quantifier un positionnement collectif
- ❖ Plusieurs libellés vagues ou biaisés, rendant difficile un choix éclairé  
*(dévaluation possible, êtes-vous conscients, savez-vous que?)*

Que se passe-t-il si «on ne sait pas», si «on est pas conscients»? À notre avis, l'interprétation de ces informations serait une autre entorse importante au processus démocratique. Nous nous opposons à ce que notre municipalité utilise ces résultats pour enclencher un processus de négociation avec le promoteur tel qu'il a été mentionné lors de la séance du conseil. Nous vous demandons donc de respecter le processus en cours (seconde partie des audiences et dépôt du rapport du BAPE en septembre.

Par ailleurs, tel que mentionné le 12 juin nous considérons indispensable que les membres du conseil consultent l'abondante documentation relative au projet disponible au bureau municipal et sur le site du BAPE et qu'ils assistent à la seconde partie des audiences publiques qui débiteront le 19 juin. Nos élus ne sont-ils pas sensés travailler pour le bien commun de l'ensemble de la population et à ce titre, être à l'affût de toutes les informations pouvant avantager les citoyens ou à l'inverse, les léser dans leurs droits?

Nous tenons à vous rappeler que nous apprécierions être informés de toute intention ou orientation du conseil municipal relativement à ce projet (cf : adresse électronique ci-dessous). Conséquents avec le caractère «évolutif» du déploiement de ce projet, nous acheminons copie de cet envoi à la ministre des affaires municipales et des régions ainsi qu'au BAPE afin que notre requête soit intégrée à leur site internet pour consultation publique.

Veuillez recevoir mesdames et messieurs, nos plus sincères salutations.



Anne Bernier  
Pour le comité de vigilance éolienne de St-Épiphanie  
525, route des Sauvages  
St-Épiphanie, GOL 2X0  
Courriel : donquichotterdl@hotmail.com

c.c. Madame Nathalie Normandeau, ministre des affaires municipales et des régions  
Madame Anne-Lyne Boutin, Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

p.j. : Sondage St-Épiphanie

# SONDAGE IMPLANTATION ÉOLIENNES SAINT-ÉPIPHANE



## INVITATION À RÉPONDRE AVEC TIRAGE DE 100\$

La Municipalité vous fait parvenir, aujourd'hui, un sondage portant sur l'implantation d'éoliennes sur notre territoire. Ce sondage se déroule sous la forme d'un référendum où chaque électeur de la municipalité (selon notre liste électorale) recevra ce sondage et sera invité à y répondre. Nous sommes conscients que cela vous demandera quelques minutes de votre temps, mais nous jugeons que ce projet est suffisamment important pour que **CHAQUE** citoyen donne son avis ou se prononce sur la question.

Un prix sera attribué à la fin de la semaine, soit la somme de 100\$, dans le cadre d'un tirage au sort parmi les répondants. Afin de vous inciter à nous retourner ce sondage, vous trouverez sous pli, une enveloppe pré-affranchie. Soyez avisés que le résultat du sondage tiendra compte **EXCLUSIVEMENT** des bulletins reçus. Advenant le cas où les résultats du sondage ne seraient pas concluants quant aux « contre » ou aux « pour », selon le déroulement du dossier, la Municipalité n'exclut pas la possibilité d'aller en référendum sur le sujet.

Merci à l'avance de prendre le temps de répondre avant le **JEUDI 8 JUIN** et surtout de démontrer votre intérêt envers votre milieu de vie.

Jean-Pierre Gratton  
Maire



**TIRAGE 100\$  
PARMI RÉPONDANTS**

## MISE EN CONTEXTE

Cette semaine, vous aurez reçu de la documentation de la part des deux parties, les « pour » et les contre ». Dans son impartialité, la Municipalité tient à faire un rappel des faits.

De 19 dans le projet original, le nombre d'éoliennes est passé à 35. Ce qui a soulevé plusieurs protestations en raison d'un nombre élargi d'éoliennes sur le territoire.

Même nous, du conseil municipal, sommes préoccupés par des enjeux tels que la dévaluation **possible** des résidences, la capacité portante de notre réseau routier, l'entretien des routes normalement fermées l'hiver, la somme attribuée à titre de redevance payable à la municipalité (70 000\$) etc.

Soyez assurés que les membres du conseil municipal sont à l'œuvre afin de refléter les préoccupations de la population tout en ne mettant pas de côté leur volonté de souscrire au développement économique et à cette nouvelle source d'énergie « verte ».

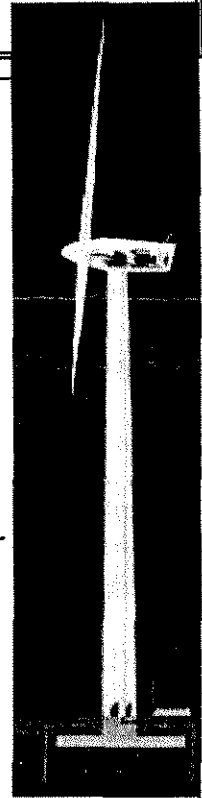
Comment la Municipalité dépensera ou appliquera les redevances à percevoir, cela reste à définir. Nous sommes loin encore de pouvoir affirmer que cela pourra s'appliquer en une baisse de taxes principalement si nous devons absorber les frais reliés à l'ouverture des routes fermées l'hiver ou à l'entretien des chemins. Trop d'éléments restent encore inconnus pour que nous puissions, à ce stade-ci, nous prononcer sur le comment seront appliquées ou dépensées les redevances.

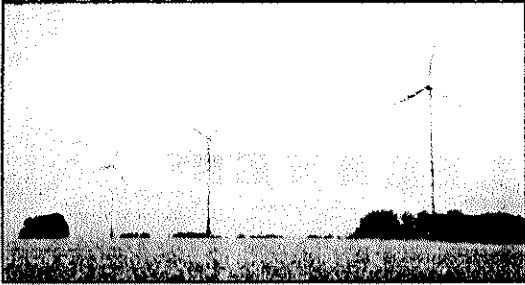
Il nous appartient à titre de Municipalité de favoriser le développement sans pour autant y adhérer sans le consentement de la majorité de la population. D'où l'importance que **TOUS LES ÉLECTEURS** se prononcent et répondent au sondage...

Nous comptons énormément sur votre participation pour faire de ce sondage un outil précieux lors de notre prise de position dans ce dossier.

1er juin 2006—Municipalité de Saint-Épiphane

**Date limite pour répondre:  
8 juin 2006**





## SONDAGE SAINT-ÉPIPHANE IMPLANTATION ÉOLIENNES

	OUI	NON
Avez-vous été approché par Skypower pour installer des éoliennes sur votre ou vos terres?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, jugez-vous que vous avez suffisamment obtenu de renseignements relativement à la construction, entretien et démantèlement des éoliennes installées sur vos propriétés?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous a-t-on informés sur les produits utilisés pour l'entretien?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous a-t-on informés de la fréquence de l'entretien?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Croyez-vous que la construction et l'entretien des éoliennes auront un impact direct sur la condition des routes de la municipalité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A titre de citoyen vivant sur le territoire de Saint-Épiphanie, vous sentez-vous concernés par les points suivants:		
Le nombre d'éoliennes (35)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le maximum acceptable selon vous? _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le bruit?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La <b>dévaluation possible</b> de vos résidences?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'impact visuel?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Par ailleurs, êtes-vous conscients que même s'il n'y avait aucune éolienne à St-Épiphanie, il y en aura ailleurs dans la MRC à commencer par St-Arsène, notre municipalité voisine, et que nous en subirions les effets sans en retirer aucun avantage?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savez-vous que la Municipalité devrait retirer au moins 2 000\$ de redevances par éolienne en plus des 750\$ pour chaque permis de construction? Ce qui représente une somme équivalente à 70 000\$ par année de revenus supplémentaires?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savez-vous que l'impact économique par l'implantation des éoliennes sur notre territoire aura des conséquences positives pour nos commerçants et entrepreneurs qui pourraient bénéficier d'un achalandage accru ou de contrats?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**LA QUESTION::**

**POUR**

**CONTRE**

**ETES-VOUS POUR OU CONTRE LE PROJET  
D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES TEL QUE PRÉSENTÉ  
(35 éoliennes par Skypower)**

**Seuls les sondages qui nous seront retournés dans l'enveloppe pré-adressée et pré-affranchie seront considérés. Une réponse signée par enveloppe. Le tirage au sort d'un billet de 100\$, qui sera octroyé à un répondant, se déroulera le vendredi 9 juin à midi.**

Nom et adresse

Téléphone

**DATE RETOUR:  
JEUDI 8 JUIN**